

Saison 2024/2025

BUREAU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL

PROCÈS-VERBAL N°6 DU 5 juin 2025

Réunion en visioconférence
conformément à l'article 11 des statuts

Membres présents :

Cyrille FICHER, Marjorie LECERF, Catherine BOURGEAIS, Gaspard JBEILI, Marie MILLER, Kim TRUONG, Jean-Luc DAVOUST

Membres absents :

Aucun.

Invités présents : Aucun.

Conformément à l'article 11 des statuts et en sa qualité de Président du Comité Départemental de Volley de Seine et Marne, Cyrille FICHER préside la séance. L'établissement du présent procès-verbal est attribué à la Secrétaire Générale, Marie MILLER.

Le Président constate que les membres présents sont au nombre de 7 sur 7 et qu'en conséquence la réunion peut valablement se tenir dans le respect du quorum fixé à l'article 11 des statuts.

Assiste avec voix consultative conformément à l'article 11 des statuts :

Manuel GESLIN (salarié – agent de développement).

Ordre du jour :

- Préparation de l'AG du comité du 22 juin.

Début de la réunion à 20h56

Cyrille FICHER ouvre la séance

Retour sur l'AG de la Fédé :

- En seniors il y aura davantage de poules en Nationale et des wild card pour y entrer sur dossier.
- Le bilan est en bénéfice de l'ordre de 700 000€.
- Augmentation des tarifs de 1,5%.
- Les volleyades M13 seront organisées en Ile de France l'année prochaine, mais le budget est très déficitaire, aide de la fédé ?
- Axe de développement : le soft.

Prévisions AG ligue le 14 juin:

- Autour de 32 000 licences payantes.
- Budget à l'équilibre avec une augmentation des tarifs de 1,5%. Diminution de la licence compet lib de 4€ pour devenir concurrentiel avec l'Ufolep.
- Fin de la représentativité des comités à la ligue après l'olympiade (postes réservés) pour respecter la parité.
- Augmentation des indemnités d'arbitrage.

- Augmentation de l'amende pour non transmission des feuilles de match dans les délais, avec un objectif dissuasif.

AG du 22 juin:

- MAD : refonte pour retirer les parties obsolètes, non récupération des 4€ laissés par la ligue sur les compet'lib, répercussion de l'augmentation des indemnités d'arbitrage, ajout des frais d'inscription pour les phases départementales des qualifications (coupe de France compet'lib, championnat de France M11).

Etude des vœux :

- AS BALNEOLITAINE : demande de refonte des championnats interdépartementaux en M18 par niveaux pour que celui-ci soit plus attractif.
Réponse : favorable si les clubs sont favorables et si le projet ligue le permet.
- BUSSY : prioriser le nombre de victoires par rapport au nombre de points lors d'un classement en championnat.
Réponse : Faire un vœu à la ligue.
- MELUN : possibilité de jouer les matchs d'accession régionale le vendredi soir.
Réponse : déjà appliqué.

Autre :

- Bilan financier à envoyer pour l'AG.
- Mail à envoyer avec la convocation à l'AG pour que les clubs sondent leurs adhérents sur le nombre d'équipes autorisées à participer à la coupe de Seine et Marne, sur l'opportunité d'un championnat loisir féminin et les sensibiliser sur la problématique des arbitrages uniquement à domicile.
- Préparer les docs à projeter ou imprimer.
- Action UNSS : terrains de beach à monter.
- Gaspard demande des formations pour ses coaches.

Fin de la réunion à 23h20.

Le Président du Comité Départemental
de Volley de Seine et Marne



Cyrille FICHER

La Secrétaire du Comité Départemental
de Volley de Seine et Marne



Marie MILLER